



# TED-i

Le projet TED-i ainsi nommé pour « Travailler Ensemble à Distance et en Interaction » est un projet d'ambition nationale qui permet aux élèves et étudiants empêchés par des maladies graves et de longue durée de bénéficier gratuitement de dispositifs innovants de télé-éducation inclusive et solidaire, grâce à des systèmes de télé-présence robotisés.

TED-i vise à atténuer les conséquences de la rupture avec l'environnement scolaire ou de formation du jeune isolé, et à faciliter son retour en classe, tant pour les apprentissages que pour la poursuite d'une inclusion et d'une socialisation réelles.



Dans l'académie de Montpellier, 135 robots seront répartis dans les différents départements au fur et à mesure de l'avancement du projet, puis déployés en établissements en fonction des besoins. Ce nombre augmentera encore l'année prochaine afin de pouvoir répondre à un maximum de demandes.

3 Types de robots ont été retenus dans le cadre de ce projet afin d'être adaptés à l'âge et au lieu de scolarisation des utilisateurs empêchés.



BEAM+ PRO  
Adolescents



BUDDY  
5 à 11 ans



EDMO  
Adolescents et adultes

Le projet TED-i mobilise de nombreux acteurs au niveau du rectorat, du secteur médical, des établissements scolaires, des familles et autres partenaires.

Les référents TED-i départementaux formés à l'utilisation de chacun des dispositifs accompagnent le projet au plus près des besoins en lien avec la DRANE, les DSDEN et les APADHE.

Il y a trois étapes pour attribuer un dispositif :

1 - Vérifier la faisabilité du projet au sein de l'école ou de l'établissement. Le référent départemental vérifie la possibilité de connecter le robot via le réseau WIFI de l'établissement ou d'une carte 4G.

2 - Identifier les élèves susceptibles de pouvoir bénéficier du programme. Elle relève des services École inclusive de la DSDEN et de l'APADHE. Chaque situation pathologique et scolaire est particulière. Elle doit donc être analysée par l'équipe médicale hospitalière ou libérale, les équipes médico-éducatives académiques, les équipes de l'établissement scolaire qui prennent en charge les besoins scolaires du jeune malade et par la famille au sein de laquelle ce jeune vit.

**Critères**

- Etre inscrit dans une école ou un établissement d'enseignement scolaire public ou privé sous contrat ou d'enseignement supérieur
- Avoir une scolarité présentielle interrompue de manière complète et en continu, par une maladie somatique grave pour une durée supérieure ou égale à 1 mois.



3 - La phase de présentation de TED-i à la famille et la première connexion de l'élève au robot qui se trouve dans son établissement qui sont gérées par le coordonnateur APADHE.